

# COMITE CARBONE

DU CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'ORNE

# AGENDA 21

## V2

Mise à jour Novembre 2014

## DEFINITION : AGENDA 21

### ▪ Qu'est-ce que l'Agenda 21 ?

L'outil Agenda 21 a été créé lors du sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992 où une centaine de chefs d'Etat et plus de 1500 représentants d'ONG se sont réunis pour définir les actions à planifier pour la planète au XXIème siècle. En latin, le terme « agenda » veut dire « ce qui doit être fait ». C'est la mise en place d'un programme d'actions en faveur du développement durable, pour le XXIème siècle.

### ▪ Quels sont les principes d'élaboration des Agendas 21 ?

La mise en place d'un Agenda 21 est une démarche volontaire de la part des collectivités. Elle requiert de penser autrement la politique d'aménagement du territoire. Son élaboration repose sur les trois piliers du développement durable qui sont :

- ↳ Le pilier environnemental
- ↳ Le pilier économique
- ↳ Le pilier social

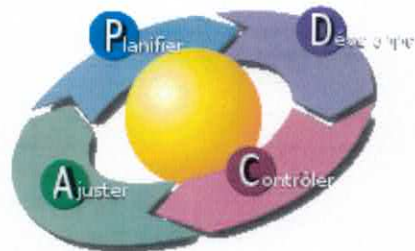


Il est nécessaire d'y rajouter un quatrième pilier, celui de la gouvernance, largement ouvert sur la participation citoyenne.

### ▪ Que va-t-il se passer une fois l'Agenda 21 rédigé ?

Lorsque le plan d'actions de l'Agenda 21 sera rédigé et rendu public, des outils seront mis en place pour suivre et corriger son déroulement. C'est le principe de l'amélioration continue qui suit 4 phases :

- ↳ la planification,
- ↳ l'action,
- ↳ la vérification,
- ↳ l'amélioration.



## Mot du Directeur

**Le Comité carbone du CPO existe maintenant depuis près de cinq ans et pour retracer l'ensemble de ses actions, un premier Agenda 21 avait été publié en octobre 2012.**

**Cette deuxième version vient donc actualiser l'état des actions réalisées et prévues en cette fin d'année 2014.**

**A noter parmi les dernières opérations :**

- **Installation de composteurs pour recycler les épluchures de fruits et de légumes de la cuisine. Le compost produit sera utilisé par le service espaces verts.**
- **Mise en place de 2 ruches en partenariat avec l'association Planète Abeilles afin de promouvoir la biodiversité et l'équilibre naturel du site.**
- **Réduction des dépenses d'énergie par la réalisation d'un diagnostic thermique et l'engagement d'un programme pluri-annuel d'isolation des bâtiments.**

**Les actions contenues dans cet agenda ont vocation à se pérenniser.**

**Ainsi, après le succès rencontré en 2013 auprès des patients et des personnels, une seconde édition de la journée Développement Durable s'est déroulée en juin 2014 avec une fréquentation en hausse.**

**La mobilisation des membres du Comité Carbone dans la démarche du développement durable ne se dément donc pas, relayée par nombre d'acteurs de l'hôpital, patients et professionnels de santé.**

**A. PINGUET, Directeur-Adjoint**

## **Axe 1 : Réduire les rejets de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie**

### Orientation A : L'éco-consommation

- A.1. Favoriser les énergies renouvelables
- A.2. Assurer le suivi et la maîtrise des consommations
- A.3. Favoriser l'achat d'électroménager basse consommation
- A.4. Remplacer les éclairages intérieurs et extérieurs par du matériel basse consommation
- A.5. Construction d'une nouvelle Serre
- A.6. Diminution de la consommation d'eau et de produits : Achat de mops (rasants microfibres)
- A.7. Diminution du carburant pour le service Jardin
- A.8. Installation de récupérateurs d'eau de pluie
- A.9. Favoriser l'envoi des courriers en lettre verte et regroupement des envois extérieurs
- A.10. Réalisation d'un diagnostic thermique
- A.11. Isolation Thermo Acoustique des combles

### Orientation B : Transport

- B.1. Favoriser l'utilisation du vélo
- B.2. Mettre en place un système de covoiturage
- B.3. Démarche Eco-conduite
- B.4. Favoriser l'achat de véhicules « propres »
- B.5. Privilégier les transports en commun pour les trajets Domicile/Travail

## **Axe 2 : Acteur du développement durable**

### Orientation C : Sensibilisation et information

- C.1. Réalisation d'un logo Agenda 21
- C.2. Réalisation d'un livret Eco-citoyenneté
- C.3. Organisation d'une Journée Développement Durable
- C.4. Réalisation d'un support Agenda 21
- C.5. Réalisation d'articles dans le CPO Info

### Orientation D : Partenariat avec les organismes d'insertion

- D.1. Favoriser le travail avec les organismes d'insertion

## **Axe 3 : Valorisation du matériel et des déchets**

### Orientation E : Matériel

- E.1. Favoriser le don auprès des associations
- E.2. Favoriser la vente du matériel déclassé

### Orientation F : Gestion des déchets

- F.1. Assurer un suivi des quantités de déchets produits par catégories
- F.2. Diminution des déchets verts
- F.3. Installation de composteurs pour les activités jardin
- F.4. Installation de composteurs pour l'élimination des déchets organiques de la cuisine
- F.5. Lutte contre le gaspillage alimentaire
- F.6. Récolte de bouchons

#### **Axe 4 : Conserver le cadre naturel**

##### Orientation G : Cadre Naturel

- G.1. Rechercher les alternatives aux produits phytosanitaires
- G.2. Entretien de la bamboueraie
- G.3. Installation de ruches

#### **Axe 5 : Favoriser la production locale**

##### Orientation H : Produits locaux

- H.1. Favoriser l'achat de produits alimentaires locaux

**Axe 1 :**  
***Réduire les rejets de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie***

**Orientation A :** L'Eco-consommation

- A.1. Favoriser les énergies renouvelables
- A.2. Assurer le suivi et la maîtrise des consommations
- A.3. Favoriser l'achat d'électroménager basse consommation
- A.4. Remplacer les éclairages intérieurs et extérieurs par du matériel basse consommation
- A.5. Construction d'une nouvelle Serre
- A.6. Diminution de la consommation d'eau et de produits : Achat de mops (rasants microfibres)
- A.7. Diminution du carburant pour le service Jardin
- A.8. Installation de récupérateurs d'eau de pluie
- A.9. Favoriser l'envoi des courriers en lettre verte et regroupement des envois extérieurs
- A.10. Réalisation d'un diagnostic thermique
- A.11. Isolation Thermo Acoustique des combles

**Orientation B :** Transport

- B.1. Favoriser l'utilisation du vélo
- B.2. Mettre en place un système de covoiturage
- B.3. Démarche Eco-conduite
- B.4. Favoriser l'achat de véhicules « propres »
- B.5. Privilégier les transports en commun pour les trajets Domicile/Travail

Orientation A :

L'éco-consommation

**CADRE GENERAL****1. Cible développement durable de l'action :** Économie Sociale Environnement Gouvernance**2. Axe stratégique du programme DD :**

Favoriser les énergies renouvelables

**3. Direction pilote :** Economiques & Financiers**Coordonnateur de projet :** AUBRY Sylvain, Technicien Supérieur Hospitalier**DESCRIPTION DE L'ACTION****Objectif :**

Faire des économies d'énergie et préserver l'environnement en utilisant les énergies renouvelables (panneaux solaires, éolienne...).

**Description du projet**① Bénéficiaire/public ciblé :② Présentation du contenu du projet :

Réalisation de production d'eau chaude sanitaire par l'installation de panneaux solaires. Cette nouvelle énergie mise en œuvre permettra de couvrir 40 % des besoins de l'eau chaude sanitaire de la nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée.

~~Installation d'une petite éolienne au sein de l'établissement.~~

Chaufferie bois : participation à un réseau de chaleur urbain

③ Moyens et coûts :

Panneaux solaire à la nouvelle MAS : 45 643,45 € TTC (Entreprise LEVILLAIN)

④ Calendrier d'action :

2012 : Installation de panneaux solaires sur la nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée

2013 : Etude d'implantation d'une éolienne

⑤ Indicateurs suivis chiffrés :



**CADRE GENERAL****1. Cible développement durable de l'action :** Économie Sociale Environnement Gouvernance**2. Axe stratégique du programme DD :**

Assurer le suivi et la maîtrise des consommations

**3. Direction pilote :** Economiques & Financiers**Coordonnateur de projet :** AUBRY Sylvain, Technicien Supérieur Hospitalier**DESCRIPTION DE L'ACTION****Objectif :**

Pouvoir contrôler les consommations anormales (fuite d'eau,...) et faire un comparatif sur les technologies employées dans les constructions et rénovations des pavillons.

**Description du projet**① Bénéficiaire/public ciblé :② Présentation du contenu du projet :

Installation d'un sous-compteur à chaque bâtiment et faire les relevés tous les mois (eau, électricité, gaz)

Suivi dans un tableau de bord avec Graphique

③ Moyens et coûts :④ Calendrier d'action :

Installation des compteurs au fur et à mesure de la création de nouveaux bâtiments ou lors de rénovation.

⑤ Indicateurs suivis chiffrés :

Nombre de compteurs installés - Suivi des consommations – Suivi des travaux d'isolation

**CADRE GENERAL****1. Cible développement durable de l'action :** Économie Sociale Environnement Gouvernance**2. Axe stratégique du programme DD :**

Favoriser l'achat d'électroménager basse consommation

**3. Direction pilote :** Economiques & Financiers**Coordonnateur de projet :** MABILLE Patrick, Responsable service Electrique**DESCRIPTION DE L'ACTION****Objectif :**

Faire des économies d'énergie

**Description du projet**① Bénéficiaire/public ciblé :② Présentation du contenu du projet :

Privilégier l'achat des appareils ménagers classés A ou AA, selon l'étiquette énergétique de l'appareil

③ Moyens et coûts :④ Calendrier d'action :

Renouvellement des matériels chaque année

⑤ Indicateurs suivis chiffrés :

Tableau de suivi des achats par classification



## CADRE GENERAL

### 1. Cible développement durable de l'action :

Économie

Sociale

Environnement

Gouvernance

### 2. Axe stratégique du programme DD :

Remplacer les éclairages intérieurs et extérieurs par du matériel basse consommation.

### 3. Direction pilote : Economiques & Financiers

Coordonnateur de projet : MABILLE Patrick, Responsable service Electrique

## DESCRIPTION DE L'ACTION

### Objectif :

Remplacer les luminaires d'éclairage extérieur et les lampes dans les pavillons par des basses consommations

### Description du projet

① Bénéficiaire/public ciblé :

② Présentation du contenu du projet :

Les luminaires extérieurs sont vieillissants ce qui a pour conséquence une consommation plus importante d'électricité mais aussi une efficacité plus faible. Le but en remplaçant les luminaires est de réduire les consommations d'énergie. La mise en place de détecteurs de présence permet de gérer l'allumage et l'extinction des luminaires dans les locaux qui n'ont pas l'utilité de rester allumés en permanence (wc, local poubelle, circulation...)

③ Moyens et coûts :

④ Calendrier d'action :

2011 : Remplacement des lampadaires du Centre J. Itard par des luminaires basse consommation  
2013 : Mise en place de détecteurs de présence dans la Cour d'honneur

⑤ Indicateurs suivis chiffrés :



## CADRE GENERAL

### 1. Cible développement durable de l'action :

Économie

Sociale

Environnement

Gouvernance

### 2. Axe stratégique du programme DD :

Construction d'une nouvelle Serre

### 3. Direction pilote : Economiques & Financiers

Coordonnateur de projet : DUVAL Pascal, Responsable service Jardin

## DESCRIPTION DE L'ACTION

### Objectif :

Diminuer la consommation de chauffage de la serre

### Description du projet

① Bénéficiaire/public ciblé :

② Présentation du contenu du projet :

Construction de la nouvelle Serre en Août 2010

La nouvelle serre est chauffée par eau chaude produit par le gaz (réseau du CPO). L'ancienne serre était également chauffée au gaz mais elle n'était plus habilitée et la perte de chaleur était constatée.

③ Moyens et coûts :

Montant de la construction : 36 648,92€

④ Calendrier d'action :

⑤ Indicateurs suivis chiffrés :

1 854,74 € en moins de consommation gaz entre 2010 et 2011

1 928,96 € en moins de consommation gaz entre 2011 et 2012

Soit une économie d'environ 1 800 € par an

Nom du rédacteur : DUVAL Pascal

Validation par le Comité le : 18/10/2012

Mise à jour le : 11/09/2014

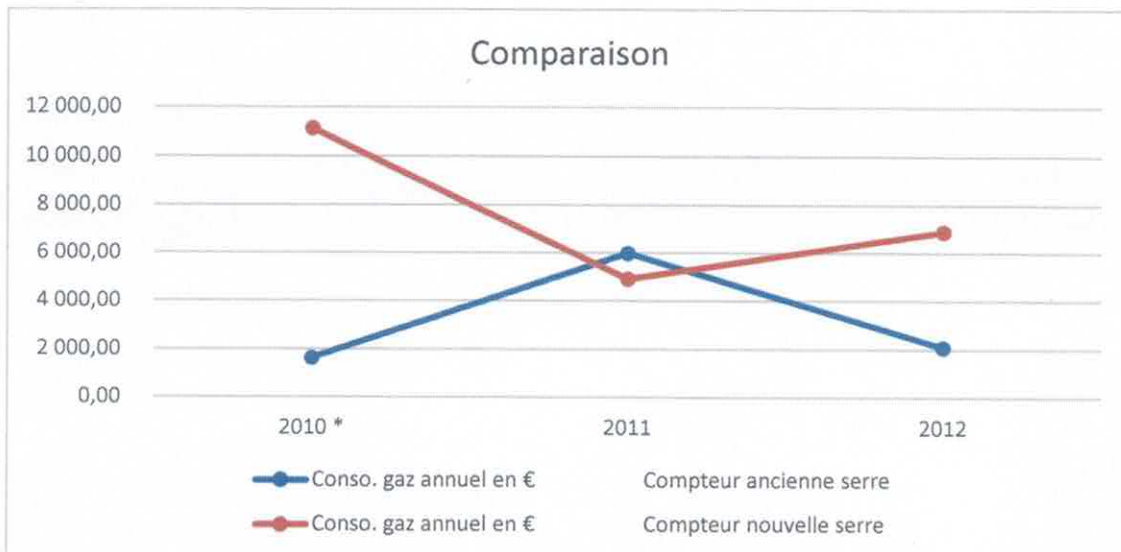


### A5. Construction d'une nouvelle serre

Année	Conso. gaz annuel en € Compteur ancienne serre	Ecart Conso. gaz annuel en €	Conso. gaz annuel en € Compteur nouvelle serre	Ecart Conso. gaz annuel en €	Montant total
<b>2010 *</b>	1 632,39	/	11 134,59	/	/
<b>2011</b>	5 998,06	4 365,67	4 914,18	-6 220,41	-1 854,74
<b>2012</b>	2 085,59	-3 912,47	6 897,69	1 983,51	-1 928,96

2010\* Construction de la serre en Août 2010

**Il ne faut pas oublier l'augmentation du prix du gaz**





## CADRE GENERAL

### 1. Cible développement durable de l'action :

Économie

Sociale

Environnement

Gouvernance

### 2. Axe stratégique du programme DD :

Diminution de la consommation d'eau et de produits : Achat de mops (rasants microfibre)

### 3. Direction pilote : Economiques & Financiers

Coordonnateur de projet : DURAND Elisabeth, Hygiéniste

## DESCRIPTION DE L'ACTION

### Objectif :

Diminuer la consommation d'eau nécessaire à l'utilisation des mops (pour le nettoyage et à la blanchisserie). Réduire la consommation de produits nettoyants.

### Description du projet

① Bénéficiaire/public ciblé :

② Présentation du contenu du projet :

Une étude a été réalisée courant 2011 pour l'achat de mops. Tous les services ont été équipés de mops et de balais avec manche télescopique ergonomique. Les agents ont été formés au concept.

Cet achat nous permet de faire une économie en eau, en produits. Résultat nous avons également une économie financière.

③ Moyens et coûts :

Achat de 6 500 rasants. Les balais sont mis à disposition gratuitement par le fournisseur.

④ Calendrier d'action :

Etude fin 2011 – Mise en place début 2012 (10/01/12) – Achat de nouveaux rasants en 2013 pour la nouvelle MAS

⑤ Indicateurs suivis chiffrés :

En 2010, le poids des rasants était de 76 T soit un coût d'entretien d'environ 108 000 €

En 2011, le poids des rasants était de 86 T soit un coût d'environ 121 000 €

En 2012, le poids des rasants atteint 65 T soit un coût d'environ 94 400 €, générant une économie de 26 700 €

Tableau de suivi annuel mis en place

Nom du rédacteur : DURAND Elisabeth

Validation par le Comité le : 18/10/2012

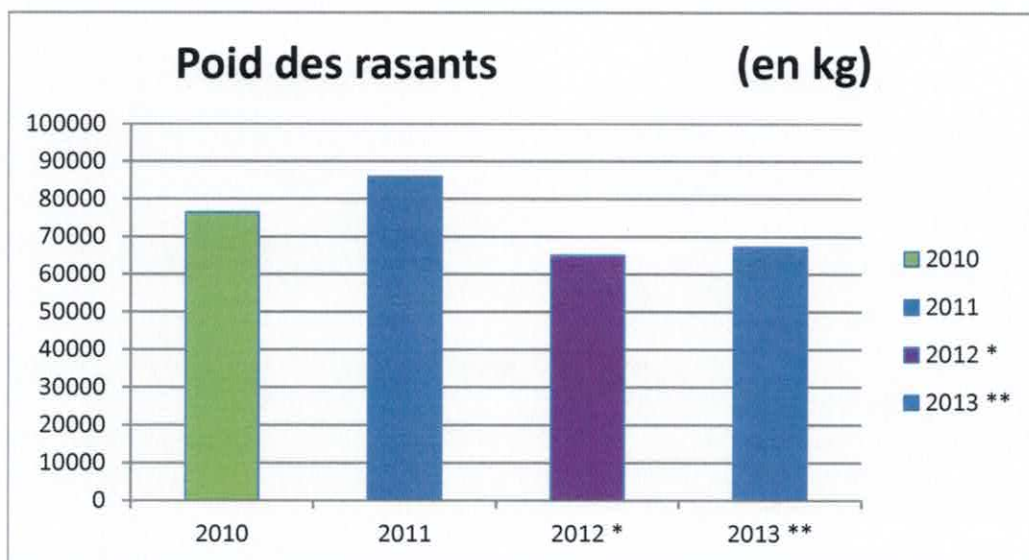
Mise à jour le : 11/09/2014

**A6. Diminution de la consommation d'eau et de produits :  
Achats de mops (rasants microfibres)**

Année	Poid des rasants (en kg)	Ecart Poids	Prix du kg	Montant Total	Ecart Montant Total
<b>2010</b>	76572		1,41 €	107 966,52 €	
<b>2011</b>	85929	9357	1,41 €	121 159,89 €	13 193,37 €
<b>2012 *</b>	65104	-20825	1,45 €	94 400,80 €	-26 759,09 €
<b>2013 **</b>	67272	2168	1,45 €	97 544,40 €	3 143,60 €
<b>2014</b>		-67272			-97 544,40 €
<b>2015</b>		0			0,00 €
<b>2016</b>		0			0,00 €
<b>2017</b>		0			0,00 €

2012\* Mise en circulation des mops le 10/01/12

2013\*\* Augmentation des rasants dotation Nouvelle MAS







## CADRE GENERAL

### 1. Cible développement durable de l'action :

Économie

Sociale

Environnement

Gouvernance

### 2. Axe stratégique du programme DD :

Diminution du carburant pour le service JARDIN

### 3. Direction pilote : Economiques & Financiers

**Coordonnateur de projet :** DUVAL Pascal, Responsable service Jardin

## DESCRIPTION DE L'ACTION

### Objectif :

Diminuer la consommation en carburant pour les tondeuses, tronçonneuse...

### Description du projet

① Bénéficiaire/public ciblé :

② Présentation du contenu du projet :

Une gestion différenciée des tontes selon les espaces. A certains endroits, le service jardin effectue 2 voire 3 tontes à l'année.

Depuis le début de l'année 2012, le service Jardin utilise de l'huile de chaîne bio pour la tronçonneuse.

Achat d'outils ergonomiques à batterie pour le service JARDIN (taille haie, tronçonneuse, sécateur...) donc suppression de carburant.

③ Moyens et coûts :

Huile de chaîne bio 25L ≈ 80 € TTC

2013 = Achat d'outils ergonomiques à batterie pour un montant 13 371,28 €

④ Calendrier d'action :

Courant 2012/2013

⑤ Indicateurs suivis chiffrés :

Diminution du carburant en 2009 : 550 litres – en 2010 (Eté plus sec) : 252 litres -

en 2011 (Eté plus humide en juillet et en août) : 362 litres

Tableau de suivi annuel

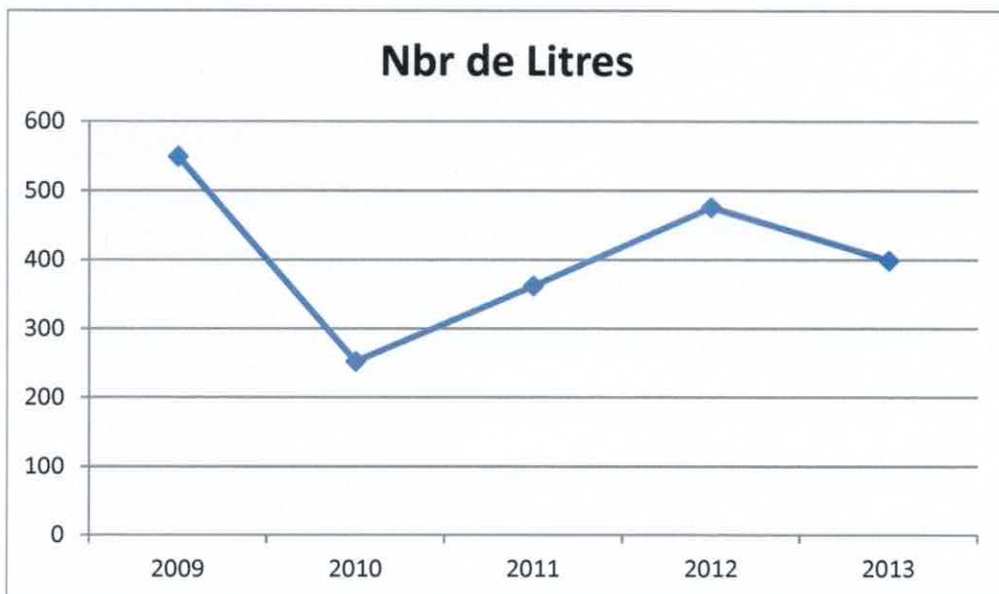
Nom du rédacteur : DUVAL Pascal

Validation par le Comité le : 18/10/2012

Mise à jour le : 11/09/2014

### A7. Diminution du carburant pour le service Jardin

Année	Nbr de Litres	Ecart Litres	Observation
2009	550		
2010	252	-298	Eté plus sec
2011	362	110	Eté plus humide en juillet et en août
2012	476	114	
2013	399	-77	
2014		-399	
2015		0	
2016		0	



**CADRE GENERAL****1. Cible développement durable de l'action :** Économie Sociale Environnement Gouvernance**2. Axe stratégique du programme DD :**

Installation de récupérateurs d'eau de pluie

**3. Direction pilote :** Economiques & Financiers**Coordonnateur de projet :** AUBRY Sylvain, Technicien Supérieur Hospitalier**DESCRIPTION DE L'ACTION****Objectif :**

Diminuer la consommation en eau potable pour les plantations surtout en période de sécheresse

**Description du projet**① Bénéficiaire/public ciblé :② Présentation du contenu du projet :

Installation de récupérateurs d'eau de pluie pour certains pavillons qui souhaiteraient mettre en place un potager mais aussi à certains endroits stratégiques pour le service Jardin.

L'eau récupérée peut également être utilisée pour le nettoyage des containers, des WC extérieurs, des terrasses...

Stockage de 15 000L d'eau de pluie pour le nettoyage des véhicules au sein du CPO

Les récupérateurs doivent être discrets et non accessibles pour les patients.

Pour les prochaines constructions, il faudrait envisager l'installation de récupérateurs d'eau sous-terre.

③ Moyens et coûts :④ Calendrier d'action :

Courant 2015

⑤ Indicateurs suivis chiffrés :

Nom du rédacteur : LESIMPLE Steve

Mise à jour le : 11/09/2014

Validation par le Comité le : 18/10/2012



## CADRE GENERAL

### 1. Cible développement durable de l'action :

Économie

Sociale

Environnement

Gouvernance

### 2. Axe stratégique du programme DD :

Favoriser l'envoi des courriers en lettre verte et regroupement des envois extérieurs

### 3. Direction pilote : Economiques & Financiers

Coordonnateur de projet : Elodie BIENVENU

## DESCRIPTION DE L'ACTION

### Objectif :

Réduire le coût de nos envois rapides avec une offre plus économique que la lettre prioritaire et regrouper les courriers pour le même destinataire

### Description du projet

① Bénéficiaire/public ciblé :

② Présentation du contenu du projet :

La lettre verte est un service d'envoi de courrier rapide, plus économique et plus respectueux de l'environnement que la lettre prioritaire. Ne nécessitant pas de prendre l'avion, la lettre verte participe à la politique de réduction des émissions de CO2 de la Poste.

Lettre prioritaire J+1 / Lettre verte J+2

Le vaguemestre rassemble également les différents courriers qui ont le même destinataire pour ne faire qu'un seul envoi.

③ Moyens et coûts :

④ Calendrier d'action :

1<sup>er</sup> janvier 2014 changement de tarif sur la machine à affranchir le courrier partant du CPO  
Courant 2014/2015 = Timbres pour les structures extérieures passeront en lettre verte

⑤ Indicateurs suivis chiffrés :

En 2011 = 13 011 € pour l'envoi en lettre prioritaire - En 2012 = 12 700 € en lettre prioritaire  
En 2013 = 12 809 € en lettre prioritaire - Estimation 2014 = 268 € en lettre prioritaire et 10576 € en lettre verte, soit une économie d'environ 1900 €

Nom du rédacteur : BIENVENU Elodie

Validation par le Comité le : 18/04/2014

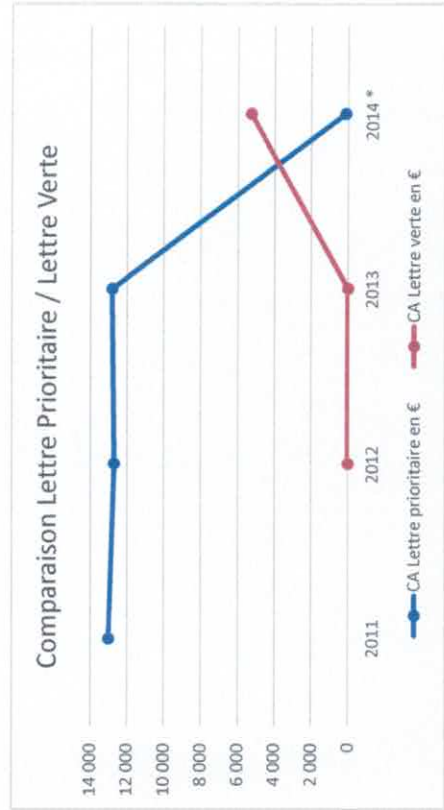
Mise à jour le : 11/09/2014

### A9. Favoriser l'envoi des courriers en lettre verte

Année	CA Lettre prioritaire en €	Ecart CA Lettre prioritaire	CA Lettre verte en €	Ecart Lettre verte	Montant total
<b>2011</b>	13 011				13 011
<b>2012</b>	12 700	-311	1	1	12 701
<b>2013</b>	12 809	109	0	-1	12 809
<b>2014*</b>	134	-12 675	5 288	5 288	5 422
Estimation année complète 2014	268	-12 541	10 576	10 576	10 844
<b>2015</b>		-134		-5 288	0
<b>2016</b>		0		0	0
<b>2017</b>		0		0	0
<b>2018</b>		0		0	0

-1 965 € d'économie estimée

2014\* jusqu'au 30/06/2014



**CADRE GENERAL****1. Cible développement durable de l'action :** Économie Sociale Environnement Gouvernance**2. Axe stratégique du programme DD :**

Réalisation d'un diagnostic thermique

**3. Direction pilote :** Economiques & Financiers**Coordonnateur de projet :** Sylvain AUBRY, Technicien Supérieur Hospitalier**DESCRIPTION DE L'ACTION****Objectif :**

Réduire le surplus de consommation

**Description du projet**① Bénéficiaire/public ciblé :② Présentation du contenu du projet :

Réalisation d'un diagnostic énergétique de plusieurs bâtiments du CPO (Centre J. Itard, Ancienne Administration...).

Action réalisée dans un cadre régional avec un appui de l'ARS

③ Moyens et coûts :

ADEME 70% - CPO 30%

④ Calendrier d'action :

Courant 2015

⑤ Indicateurs suivis chiffrés :

Tableau de suivi

**OCADRE GENERAL****1. Cible développement durable de l'action :** Économie Sociale Environnement Gouvernance**2. Axe stratégique du programme DD :**

Isolation Thermo Acoustique des combles

**3. Direction pilote :** Economiques & Financiers**Coordonnateur de projet :** Sylvain AUBRY, Technicien Supérieur Hospitalier**DESCRIPTION DE L'ACTION****Objectif :**

Isoler les combles de certains bâtiments

**Description du projet**① Bénéficiaire/public ciblé :② Présentation du contenu du projet :

Procédé d'isolation thermique de planchers de combles perdus non aménagés ou difficilement accessible par soufflage de laine de verre sous forme de flocons nodulés.

Les bâtiments concernés sont : Bâtiment AB aile B et C – Le Vignage – Bâtiment Administration - CMP rue Lancrel – CMP rue Jullien - Bâtiment La Source – Les Cèdres – Centre Jean Itard bâtiment E G et 2<sup>ème</sup> intersecteur Hôpital de Jour.③ Moyens et coûts :

Opération « Objectif 54 » financée par TOTAL pour un montant 59 227 €

④ Calendrier d'action :

Novembre/Décembre 2014

⑤ Indicateurs suivis chiffrés :

Orientation B :

Transport





## CADRE GENERAL

### 1. Cible développement durable de l'action :

Économie       Sociale       Environnement       Gouvernance

### 2. Axe stratégique du programme DD :

Favoriser l'utilisation du vélo

### 3. Direction pilote : Economiques & Financiers

Coordonnateur de projet : PINGUET Alain, Directeur Adjoint

## DESCRIPTION DE L'ACTION

### Objectif :

Réduire le flux automobile de l'établissement

### Description du projet

#### ① Bénéficiaire/public ciblé :

Tout le personnel

#### ② Présentation du contenu du projet :

Sensibilisation à l'usage des deux roues.

Informé le personnel (habitant à Alençon) et les patients que la ville d'Alençon met à leur disposition des vélos gratuitement pour une durée de 3 mois maximum, renouvelable 3 fois.

Aménagement d'un parking couvert pour deux roues avec l'utilisation d'un code d'accès au sein de l'établissement. Installation de parking deux roues dans plusieurs structures extérieures. Evaluer par questionnaire le besoin d'un parking couvert.

Mettre à disposition des vélos pour les agents se déplaçant au domicile des patients dans la ville d'Alençon. Contrat de location renouvelable à titre gratuit avec l'Agence à vélo en lien avec la Mairie d'Alençon

#### ③ Moyens et coûts :

#### ④ Calendrier d'action :

2013 : Prêt de 3 vélos par l'Agence à Vélo (1 vélo au CMP rue Jullien / 1 à la PASS / 1 à l'USJ)

2014 : Renouvellement du contrat de Prêt de 2 vélos par l'Agence à Vélo (1 vélo au CMP rue Jullien / 1 à l'USJ)

2015 : Création d'un parking couvert pour deux roues avec l'utilisation d'un code d'accès

#### ⑤ Indicateurs suivis chiffrés :

Feuille de traçabilité d'utilisation de chaque vélo / Taux de fréquentation des parkings

Nom du rédacteur : AUBRY Sylvain

Validation par le Comité le : 18/10/2012

Mise à jour le : 16/09/2014





# CHARTRE D'UTILISATION DES VÉLOS



## Préambule

« Le prêt de vélo est un service public mis en place par la ville d'Alençon par le biais d'une agence « A vélo » gérée par ASSISE ORNE. Le vélo, mis à votre disposition, est la propriété exclusive de la ville d'Alençon. Son utilisation relève de l'entière responsabilité de l'emprunteur et de l'utilisateur (assurance, respect du code de la route) ».

L'emprunteur est responsable à titre personnel de la garde et de l'usage dudit vélo à partir du moment où il en prend possession et jusqu'à sa restitution à la date indiquée dans le présent contrat.

En cas de détérioration, le montant des réparations sera facturé par la ville d'Alençon.

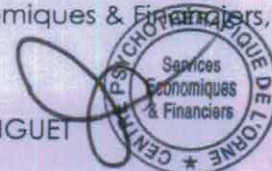
## Engagement de l'utilisateur

- ① L'utilisateur s'engage à utiliser ledit vélo en respectant les règles du code de la route.
- ② L'utilisateur s'engage à n'utiliser le vélo que sur le territoire des communes de la CUA.
- ③ L'utilisateur s'engage à utiliser le kit de sécurité fourni (casque, gilet, bandes réfléchissantes).
- ④ Lorsque le vélo est stationné, l'utilisateur s'engage à attacher le vélo avec l'antivol fourni.
- ⑤ **Tous les soirs, les week-ends et les jours fériés, le vélo doit être obligatoirement entreposé dans un garage préfabriqué se trouvant derrière la Blanchisserie du CPO (clé du local fourni), dédié exclusivement à cet usage.**
- ⑥ A chaque utilisation, l'utilisateur devra notifier sur un formulaire correspondant au numéro du vélo (mis à disposition dans le local) : la date, son nom et son service.
- ⑦ En cas de problème (vol de vélo, dégradation, réparation...), veuillez contacter **Mme BIENVENU Elodie, aux Services Economiques & Financiers, au 7405.**

Merci de respecter ces engagements

Le Directeur des Services  
Economiques & Financiers,

A. PINGUET



**CADRE GENERAL****1. Cible développement durable de l'action :** Économie Sociale Environnement Gouvernance**2. Axe stratégique du programme DD :**

Mettre en place un système de covoiturage

**3. Direction pilote :** Economiques & Financiers**Coordonnateur de projet :** BIENVENU Elodie, Référente Comité Carbone**DESCRIPTION DE L'ACTION****Objectif :**

Optimiser l'utilisation du covoiturage pour des parcours professionnels ou Domicile/Travail

**Description du projet****① Bénéficiaire/public ciblé :**

Tout le personnel

**② Présentation du contenu du projet :**

Utilisation des sites de covoiturage du Conseil Général de L'Orne et du Conseil Régional

Parcours Domicile/Travail et professionnel : Création d'un forum de covoiturage sur l'Intranet

**③ Moyens et coûts :****④ Calendrier d'action :**

En 2013 : Guide du covoiturage adressé par mail à tout le personnel et sur Intranet

En 2014 : Inscription Co-voiturage Domicile/Travail mis en place en ligne sur Intranet

**⑤ Indicateurs suivis chiffrés :**

Tableau d'inscription



## Le covoiturage, on a tous à y gagner!

observer  
anticiper  
contribuer  
animer  
fédérer



## Je souhaite faire du covoiturage, comment faire ?

**Communiquez pour augmenter vos chances  
de trouver un covoitueur !**

Inscrivez-vous gratuitement sur le site  
[www.covoiturage-basse-normandie.fr](http://www.covoiturage-basse-normandie.fr)  
pour déposer votre annonce et contacter des personnes  
qui font les mêmes trajets que vous !



## Quelques règles de base ...

Comme précisé dans les conditions générales  
d'utilisation, pour devenir adhérent, il faut :

- ⇒ être légalement majeur
- ⇒ quand on est conducteur : être titulaire d'un permis de conduire valide, avoir souscrit une assurance et disposer d'un véhicule en parfait état d'usage et d'entretien



## Quelques règles de base ...

**Préalablement à tout trajet en covoiturage, il  
est recommandé à l'Adhérent conducteur :**

- ⇒ de vérifier que son contrat d'assurance couvre le trajet domicile – travail
- ⇒ de vérifier, si son véhicule est un véhicule de fonction, qu'il est autorisé à prendre des passagers
- ⇒ de déclarer par écrit à sa compagnie d'assurance la pratique du covoiturage
- ⇒ de vérifier que son contrat d'assurance ne comporte pas une clause de conduite exclusive si l'Adhérent conducteur était amené à céder son volant à l'un des passagers.



### Rechercher un trajet

Indiquez la ville de départ et d'arrivée. Si vous recherchez un trajet régulier, ne précisez pas de date.

Indiquez la ville de départ : Ville de départ : Ville d'arrivée : Date :

Rechercher

Unier la recherche à : Tous les trajets

- Recherche Avancée (produit par le passage, distance...)
- Voyage avec des femmes seulement

Je recherche une voiture de un passager le : Heure : Départ : Arriver

Cliquez sur « recherche avancée » pour élargir la recherche (notamment le critère Distance)

MODE D'EMPLOI

Mes contacts

- Invoier mes amis
- Mes favoris
- Mes contacts

Mes groupes

- MEF du Calvados
- Association L'Esprit
- Association de l'Emploi et de la Formation d'Alençon

### Présentation des résultats

Vous disposez d'informations sur la personne qui a déposé l'annonce

Covoiturages Alençon - Mortagne-au-Perche : 70 résultats

Recherche les nouvelles annonces par le site

Conducteur	Le Perche au Sud-Chênaie - Mortagne-au-Perche	4	2 €
Thomas H	Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim Mortagne Mortagne Mortagne Mortagne Mortagne	4	2 €
Jimmy G	Mortagne au Perche - Le Perche au Douve	4	1 €
Elaine P	Alençon - Le Mésnil-sur-Iffley	3	1 €
Franck S	Enlisy - Larcé - Ménétreuil	3	1 €

### Déposer une annonce (1/3)

Mon profil

Je suis : Conducteur / Passager

Ce trajet est : Domicile - travail / Université / Autre

En : Aller / Retour / Aller simple

Lieu de rendez-vous au DÉPART :

Ville : Domozy (06/2000, 06/2000, 06/2000)

Lieu d'arrivée :

Ville : Domozy (06/2000, 06/2000, 06/2000)

Voir et passer à l'étape 2

### Déposer une annonce (2/3)

Ville de passage

Ville de passage 1 : Ville de passage 2 : Ville de passage 3 : Ville de passage 4 : Ville de passage 5 : Ville de passage 6 :

Autoroute

Type de prix

Je propose : Participation calculée par passager

Indiquez les villes par lesquelles vous passez sur votre trajet : peut être pourriez vous faire du covoiturage sur au moins une partie du trajet !

Fréquence du trajet

Mon profil

Voir et passer à l'étape 2

### Déposer une annonce (3/3)

Ajustez votre prix

Alençon - Mortagne-au-Perche

Distance estimée : 40 km

Durée estimée : 0h36

Emission estimée : 15kg de CO<sub>2</sub>

Participation demandée par passager : 2 €

Renseignez un commentaire complet et précis :

Précisez : Lieux de RDV ? Dépose ? Détour ? Gros bagage ? Chat ? Pauses ? Tolérance retard ?

Laissez un commentaire pour compléter votre annonce

Pour rendre votre trajet plus visible, cochez cette case !

Publier

### Covoiturage et assurance

Déclarer à son assurance que l'on covoiture, même si c'est occasionnel, n'engendre pas de coût supplémentaire mais permet d'être couvert en cas d'accident de trajet



## Covoiturage et assurance



### Vous êtes propriétaire du véhicule :



- Vous devez avoir souscrit un contrat d'assurance qui comporte au moins la Responsabilité Civile
- Vous devez également vérifier que votre assurance ne prévoit pas de clause de conduite exclusive si vous prêtez le volant à un autre conducteur



## Covoiturage et assurance



### Vous êtes passager :



- Vous êtes couvert par la Responsabilité Civile du conducteur en cas de dommages corporels
- Vous devez toute fois contrôler la date de validité du certificat d'assurance du véhicule sur la vignette placée sur le pare-brise



## En cas d'incident ...



Tous les passagers sont couverts par la garantie « Responsabilité Civile envers les Tiers » du conducteur



« sont reconnus comme accidents de travail ceux survenus sur le trajet entre domicile et lieu de travail, même si ce trajet n'est pas le plus direct, lorsque le détour effectué est rendu nécessaire dans le cadre d'un covoiturage régulier »



## Impôts :

### comment déclarer ses frais ?



#### covoiturage alterné



Je n'ai rien à déclarer sur ma feuille d'impôt



#### covoiturage avec participation financière



**Pour le conducteur :** doit déclarer les sommes reçues des autres covoitureurs

**Pour le passager :** rien à déclarer sur la feuille d'impôt



## Besoin d'information complémentaires ?



Votre référent covoiturage interne :  
Mme Elodie BIENVENU



Animatrice covoiturage de la MEFA :  
Mme Florana PITON GIANI

[f.pitongiani@mefa.fr](mailto:f.pitongiani@mefa.fr)

02 33 80 87 12



observer  
anticiper  
contribuer  
animer  
fédérer

**Le covoiturage,  
on a tous à y gagner!**



# Le covoiturage, on a tous à y gagner!



Avec le covoiturage, je protège ma planète !

## Qu'est-ce que le covoiturage au juste ?

Le covoiturage, c'est simplement le fait d'être plusieurs dans une voiture et de partager les frais !

## Comment partager les frais ?

La meilleure méthode est de diviser le prix total du voyage (carburant + péage) par le nombre de personne chauffeur compris. Vous ne devez pas prendre en compte l'usure de votre véhicule, mais uniquement le carburant et le prix des péages.

- 1. le plus simple est de partir sur une base de 7L/100 km (suivant véhicule) => On rapporte ce chiffre au nombre de km (K) du trajet :  $(K \times 7)/100$ .
- 2. on multiplie par le coût moyen du carburant => on obtient le coût carburant du trajet
- 3. on ajoute le coût éventuel des péages
- 4. on divise le total par le nombre de personnes dans la voiture, conducteur compris

**Exemple :** 3 personnes (chauffeur compris) pour un trajet de 150 km avec un péage à 15 €.

Coût carburant (consommation 7l / 100, prix au litre 1.25 €) :

$$(7 \times 150 / 100) \times 1.25 = 13.12 \text{ €}$$

Prix du péage : 15 €

Coût global du voyage :  $15 + 13.12 = 28.12 \text{ €}$ .

Soit pour 3 personnes dans le véhicule, une participation pour les 2 passagers de  $28.12 / 3 = 9.37 \text{ €}$ .

## Comment partager les frais ?

Le Comité Carbone a décidé de mettre en place un fichier sur intranet recensant les professionnels qui seraient intéressés par le covoiturage.

Intranet => Documents => Comité carbone => Covoiturage

Cette liste sera mise à jour à chaque nouvelle inscription.

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le coupon ci-dessous et de l'adresser à Elodie BIENVENU, Référente du Comité Carbone, aux Services Economiques & Financiers du CPO ou par mail : [bienvenu.e@cpo-alencon.net](mailto:bienvenu.e@cpo-alencon.net).

## Coupon d'Inscription

Nom / Prénom : .....

Service/Affectation : .....

N° de Téléphone du service où on peut vous joindre : .....

Ou par mail : .....

Trajet effectué : De ..... A .....

Nombre de kms : .....

Les jours et heures où vous pouvez faire du covoiturage :

Lundi      Heure de départ : ..... Heure de retour : .....

Mardi      Heure de départ : ..... Heure de retour : .....

Mercredi    Heure de départ : ..... Heure de retour : .....

Jeudi      Heure de départ : ..... Heure de retour : .....

Vendredi    Heure de départ : ..... Heure de retour : .....

Samedi      Heure de départ : ..... Heure de retour : .....

Dimanche    Heure de départ : ..... Heure de retour : .....

Nombre de places disponibles : .....







## CADRE GENERAL

### 1. Cible développement durable de l'action :

Économie

Sociale

Environnement

Gouvernance

### 2. Axe stratégique du programme DD :

Démarche Eco-conduite

### 3. Direction pilote : Economiques & Financiers / Formation Continue

Coordonnateur de projet : LEJOLIVET Jérôme, Responsable du Garage

## DESCRIPTION DE L'ACTION

### Objectif :

Formation à l'éco-conduite afin de diminuer les risques routiers, la consommation du carburant, les rejets de CO<sub>2</sub> et le coût d'entretien du parc automobile

### Description du projet

#### ① Bénéficiaire/public ciblé :

Les utilisateurs des véhicules de service (priorisé les professionnels qui utilisent au quotidien les véhicules) soit 160 personnes

#### ② Présentation du contenu du projet :

Formation d'un agent (responsable du Service Garage) pour être formateur à l'éco-conduite, ce qui permet d'assurer la formation initiale et le suivi des agents

#### ③ Moyens et coûts :

Formation Ecole pilotage 3A + matériel pédagogique = 2 200,14 € HT

#### ④ Calendrier d'action :

Formation initiale du 21 au 23 mars 2012

Formation des agents tous les ans

#### ⑤ Indicateurs suivis chiffrés :

Nombre d'agents formés / Suivi des consommations (kms/Prix)



## CADRE GENERAL

### 1. Cible développement durable de l'action :

Économie

Sociale

Environnement

Gouvernance

### 2. Axe stratégique du programme DD :

Favoriser l'achat de véhicules « propres »

### 3. Direction pilote : Economiques & Financiers

Coordonnateur de projet : LEJOLIVET Jérôme, Responsable du Garage

## DESCRIPTION DE L'ACTION

### Objectif :

Limiter les émissions de gaz polluant

### Description du projet

#### ① Bénéficiaire/public ciblé :

CPO

#### ② Présentation du contenu du projet :

Achat de véhicules ayant un taux de rejet de CO<sub>2</sub> < 120 g/km (normes européennes en vigueur)  
L'achat d'un véhicule électrique a été réalisé en 2011

Actuellement sur un parc de 101 véhicules, nous avons 22 véhicules > 120 g/km dont 9 mini-bus, 7 véhicules utilitaires et 6 véhicules légers.

#### ③ Moyens et coûts :

Coût du véhicule électrique = 18 000 € dont 2 000 € financés par l'ADEME

En 2011 : Achat de 6 modus (taux de rejet : 107 g/km)

En 2012 : Achat d'un bus de 22 places ayant un taux de rejet inférieur aux normes européennes et conforme à la nouvelle réglementation sécurité

En 2013 : Achat de 4 clio (taux de rejet : 99 g/km)

#### ④ Calendrier d'action :

Chaque année renouvellement du parc auto, achat de nouveaux véhicules

#### ⑤ Indicateurs suivis chiffrés :

Suivi des consommations du véhicule électrique (Sous-compteur au service Garage)

Suivi des dépenses en carburant de chaque véhicule

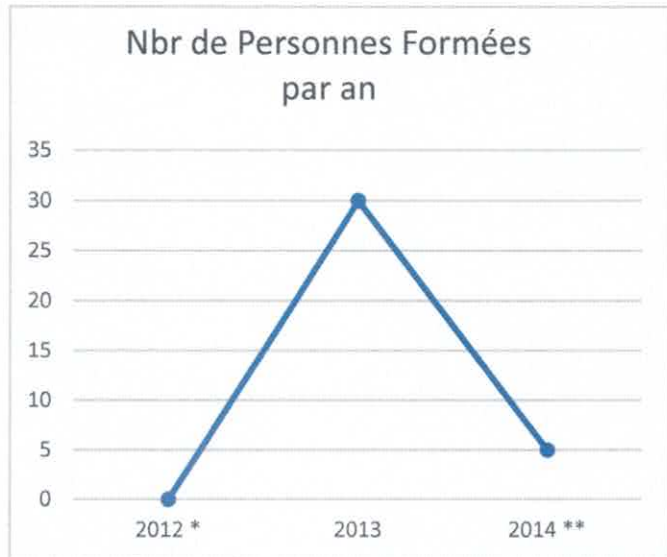
Nom du rédacteur : LEJOLIVET Jérôme

Mise à jour le : 16/09/2014

Validation par le Comité le : 18/10/2012

### B3. Démarche Eco Conduite

Année	Nbr de Pers formées	Cumul TOTAL
2012 *	0	0
2013	30	30
2014 **	5	35
2015		35
2016		35
2017		35
2018		35



2012 \* Formation initiale du Formateur Eco-Conduite

2014 \*\* Une Formation en juin et une en septembre

# Véhicule électrique



## Consommation électrique du véhicule électrique

		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
		KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH
<b>Année 2011</b>														
<b>Compteur Service Garage</b>														
MEGA BL-668-AA	5020				26	71	36	46	12,1	8,3	12,5	10,7	11,90	55,50
<b>Kms parcourus</b>									31	90	38	44	39	421

		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
		KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH
<b>Année 2012</b>														
<b>Compteur Service Garage</b>														
MEGA BL-668-AA	5020	0,00	0,00	21,60	12,70	16,00	20,00	14,80	20,90	10,00	26,80	7,30	17,20	167,30
<b>Kms parcourus</b>		61	58	56	32	46	43	37	61	35	53	46	41	569

		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
		KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH
<b>Année 2013</b>														
<b>Compteur Service Garage</b>														
MEGA BL-668-AA	5020	16,90	13,50	17,50	0,00	32,20	14,30	11,70	14,50	14,40	12,30	6,40	0,00	153,70
<b>Kms parcourus</b>		54	52	53	48	41	45	61	41	43	53	0	0	491

		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
		KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH	KWH
<b>Année 2014</b>														
<b>Compteur Service Garage</b>														
MEGA BL-668-AA	5020	0,00	7,30	19,50	6,80	14,30	19,50	17,30	16,20	16,50	16,30			133,70
<b>Kms parcourus</b>		52	43	39	39	37	40	56	42	47	46			441

- Fin 2012 Achat d'un bus de 22 places



Véhicule particulièrement respectueux de l'environnement

#### NIVEAUX D'EMISSION ET CONSOMMATIONS SPECIFIQUES

Niveaux d'émissions des moteurs EEV suivant les 3 cycles d'homologation ESC, ETC et ELR obligatoires depuis Euro 4 :

Norme	Test	CO*		HC*		NOx*		Particules*	
Limites Euro 5	ESC	1,5	-	0,46	-	2	-	0,02	-
Limites EEV		1,5	-	0,25	-46%	2	-	0,02	-
FIC EEV		0,083	-94%	0,07	-85%	1,81	-10%	0,004	-80%
Norme	Test	CO*		HC* / HCNM* (l)		NOx*		Particules*	
Limites Euro 5	ETC	4	-	0,55	-	2	-	0,03	-
Limites EEV		3	-25%	0,4	-27%	2	-	0,02	-33%
FIC EEV		0,32	-92%	0,07	-87%	1,9	-5%	0,004	-87%
FIC GNV EEV (l)		1,5	-63%	0,019	-97%	0,28	-86%	0,005	-83%



**CADRE GENERAL****1. Cible développement durable de l'action :** Économie Sociale Environnement Gouvernance**2. Axe stratégique du programme DD :**

Privilégier les transports en commun pour les trajets Domicile/Travail

**3. Direction pilote :** Economiques & Financiers**Coordonnateur de projet :** PINGUET Alain, Directeur-Adjoint**DESCRIPTION DE L'ACTION****Objectif :**

Mobiliser les agents à utiliser les transports en commun

**Description du projet**① Bénéficiaire/public ciblé :

Tout le personnel

② Présentation du contenu du projet :

Pour inciter le personnel à utiliser les transports en commun, l'Établissement rembourse la moitié de la carte d'abonnement du bus ou du train correspondant au trajet Domicile/Travail.

③ Moyens et coûts :

2013 = 1255,95 €

2014 = 1231,30 €

④ Calendrier d'action :

2014 : Information auprès personnels

⑤ Indicateurs suivis chiffrés :

Tableau de suivi des demandes de remboursement



2013	Date de début	Date de fin	Libellé	Valeur	montant remboursé	Moyen de transport
Agent n°1 UF 1200	01/12/2013	31/12/2013	REMB PARTIEL TITRE ABONNEMENT	26,00	13,00	BUS
	01/11/2013	30/11/2013		26,00	13,00	
	01/10/2013	31/10/2013		26,00	13,00	
	01/08/2013	31/08/2013		23,00	11,5	
	01/07/2013	31/07/2013		23,00	11,5	
	01/06/2013	30/06/2013		23,00	11,5	
	01/05/2013	31/05/2013		23,00	11,5	
	01/04/2013	30/04/2013		23,00	11,5	
	01/03/2013	31/03/2013		23,00	11,5	
	01/02/2013	28/02/2013		23,00	11,5	
Agent n° 2 UF 7150	01/01/2013	31/01/2013	REMB PARTIEL TITRE ABONNEMENT	23,00	11,5	SNCF
	01/09/2013	30/09/2013		104,40	52,2	
	01/06/2013	30/06/2013		104,40	52,2	
	01/05/2013	31/05/2013		104,40	52,2	
Agent n° 3 UF 2204	01/03/2013	31/03/2013	REMB PARTIEL TITRE ABONNEMENT	104,40	52,2	SNCF
	01/07/2013	31/07/2013		87,40	43,7	
	01/06/2013	30/06/2013		24,30	12,15	
	01/05/2013	31/05/2013		87,40	43,7	
	01/04/2013	30/04/2013		72,90	36,45	
	01/03/2013	31/03/2013		87,40	43,7	
	01/02/2013	28/02/2013		85,50	42,75	
	01/01/2013	31/01/2013		85,50	42,75	
Agent n° 4 UF 4045/4040	01/12/2013	31/12/2013	REMB PARTIEL TITRE ABONNEMENT	17,00	8,5	SNCF
	01/12/2013	31/12/2013		104,40	52,2	
	01/12/2013	31/12/2013		150,00	75,00	
	01/11/2013	30/11/2013		104,40	52,2	
	01/11/2013	30/11/2013		17,00	8,5	
	01/10/2013	31/10/2013		34,00	17,00	
	01/10/2013	31/10/2013		104,40	52,2	
	01/09/2013	30/09/2013		104,40	52,2	
	01/08/2013	31/08/2013		208,80	104,4	
	01/06/2013	30/06/2013		104,40	52,2	
	01/05/2013	31/05/2013		58,00	29,00	
	01/04/2013	30/04/2013		104,40	52,2	
01/02/2013	28/02/2013	102,10	51,05			
01/01/2013	31/01/2013	88,60	44,3			
<b>TOTAL</b>				<b>2 511,90</b>	<b>1255,95</b>	

2014	Date de début	Date de fin	Libellé	Valeur	montant remboursé	Moyen de transport
Agent n°1 UF1200	01/07/2014	31/07/2014	REMB PARTIEL TITRE ABONNEMENT	26,00	13,00	BUS
	01/06/2014	30/06/2014		26,00	13,00	
	01/05/2014	31/05/2014		26,00	13,00	
	01/04/2014	30/04/2014		26,00	13,00	
	01/03/2014	31/03/2014		26,00	13,00	
	01/02/2014	28/02/2014		26,00	13,00	
	01/01/2014	31/01/2014		26,00	13,00	
	01/07/2014	31/07/2014		29,80	14,90	
	01/06/2014	30/06/2014		59,60	29,80	
	01/07/2014	31/07/2014		198,10	99,05	
Agent n° 2 UF 4045	01/06/2014	30/06/2014	REMB PARTIEL TITRE ABONNEMENT	198,10	99,05	SNCF
	01/06/2014	30/06/2014	REMB PARTIEL TITRE ABONNEMENT	110,20	55,10	SNCF
	01/04/2014	30/04/2014	REMB PARTIEL TITRE ABONNEMENT	198,10	99,05	SNCF
Agent n°4 UF 2204	01/07/2014	31/07/2014	REMB PARTIEL TITRE ABONNEMENT	89,90	44,95	SNCF
	01/06/2014	30/06/2014		50,00	25,00	
	01/06/2014	30/06/2014		75,00	37,50	
	01/04/2014	30/04/2014		89,90	44,95	
	01/04/2014	30/04/2014		89,90	44,95	
	01/02/2014	28/02/2014		50,00	25,00	
	01/09/2014	30/09/2014		59,60	29,80	
	01/08/2014	31/08/2014		42,30	21,15	
	01/08/2014	31/08/2014		71,80	35,90	
	01/07/2014	31/07/2014		17,00	8,50	
Agent n° 5 UF 4040	01/07/2014	31/07/2014	REMB PARTIEL TITRE ABONNEMENT	107,30	53,65	SNCF
	01/06/2014	30/06/2014		107,30	53,65	
	01/06/2014	30/06/2014		17,00	8,50	
	01/05/2014	31/05/2014		107,30	53,65	
	01/05/2014	31/05/2014		17,00	8,50	
	01/04/2014	30/04/2014		17,00	8,50	
	01/04/2014	30/04/2014		107,30	53,65	
	01/03/2014	31/03/2014		17,00	8,50	
	01/03/2014	31/03/2014		104,40	52,20	
	01/02/2014	28/02/2014		17,00	8,50	
01/02/2014	28/02/2014	107,30	53,65			
01/01/2014	31/01/2014	17,00	8,50			
01/01/2014	31/01/2014	108,40	54,20			
<b>TOTAL</b>				<b>2 462,60</b>	<b>1231,3</b>	